



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Rapport

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la
Commission

Procès-verbal de la séance du 2 juin 2014

**Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 75-20140603**

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU LUNDI 2 JUIN 2014	1
ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE	1
ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE.....	2

Séance du lundi 2 juin 2014

Mandat : Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 2 juin 2014)

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel)
M. Fortin (Pontiac)
M. Giguère (Saint-Maurice)
M. Hardy (Saint-François)
M. Jolin-Barrette (Borduas)
M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles)
M. Morin (Côte-du-Sud)
M. Simard (Dubuc)
M. Leclair (Beauharnois)

Autre député présent :

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis), président de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-LaFontaine de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 30, M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) déclare la séance ouverte.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

M. Leclair (Beauharnois) propose :

QUE M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) soit élue présidente de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) élue présidente de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) prend ses fonctions à la présidence.

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENCE

M. Fortin (Pontiac) propose :

QUE M. Morin (Côte-du-Sud) soit élu vice-président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M^{me} la présidente déclare M. Morin (Côte-du-Sud) élu vice-président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

À 15 h 32, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Yannick Vachon

Nicole Léger

YV/mcm

Québec, le 2 juin 2014